



BIRON
12, Rue La Carrère
64300

N° 27/2018

ARRÊTÉ MUNICIPAL

Permis d'inhumer

Le Maire de la commune de Biron

Vu l'article R.2213-31 du Code Général des Collectivités Territoriales,

A R R Ê T É

Article 1^{er} : L'inhumation dans le cimetière communal du corps de
Madame Marie-Thérèse BONNECAZE-LASSERRE,

née le cinq octobre mil neuf cent cinquante six, retraitée, domiciliée 2 Impasse Patocq,
décédée au Centre Hospitalier d'Orthez le 25 août 2018 est autorisée.

Article 2^e : L'inhumation se fera dans l'emplacement N° 40 (nouveau cimetière) le 28 Août 2018.

Article 3^e : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le préfet des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à Biron, le 28 août 2018
Le Maire,

Jacques CASSIAU-HAURIE

